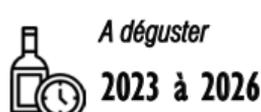


REFLET ROSE

Domaine des Crêtes

LE FRIAND



En deux mots

* Assemblage de Pinot Noir et Pinot Gris

Le Reflet Rose c'est le petit dernier qui vient compléter la gamme «Reflet», après le blanc et le rouge pourquoi ne pas voir la vie en rose ?

Dégustation



Au nez, on retrouve des arômes de pêche, de citron et de melon.



En bouche, c'est un vin avec beaucoup de fraîcheur et de buvabilité. On retrouve les notes de pêche, de citron et de melon. La finale est étirée par l'acidité et nous donne envie de reprendre un verre.



Melon au jambon



Tartare de saumon



Salade tomates mozzarella



Fromage frais



REFLET ROSE

Domaine des Crêtes

LE FRIAND



Le Trio à Vocat

Accusés de faire partie des 150 meilleurs vigneronns de Suisse par le Gault & Millau 2021, nos encaveurs se rendent au tribunal du «Domaine des Crêtes» pour leur procès. En référence aux 5 crêtes qui surplombent le village de Noës, le domaine est composé de trois personnes compétentes.

À l'origine, il y a Yves Vocat : le Président de la Cour. C'est en 1982 qu'il reprend le domaine de son père Joseph. Dès lors, il n'a cessé de le développer et le moderniser. Aujourd'hui, il a trouvé deux autres magistrats pour l'épauler. En effet, il a fait recours à ses enfants, Martine et Pierre pour former le trio à Vocat incontestable.

Chacun est le Maître de ses propres mandats. Cependant, lorsqu'il s'agit d'affaires de la plus haute importance, ils unissent leurs forces. Par exemple, pour assurer le suivi des vinifications, ils dégustent et jugent ensemble la qualité et l'évolution de leurs vins. La conciliation entre leurs différents avis permet de produire des vins typés et équilibrés. Les Vocat sont d'ailleurs suspectés d'aimer les vins secs, avec une bonne buvabilité et de la fraîcheur, où la typicité du cépage ressort. «Rien de mieux qu'un verre de Fendant» nous témoigne Martine lors de notre interrogatoire.

Selon l'article 47, nos «avocats» sont aussi soucieux de l'environnement. Afin de produire des vins en adéquation avec la nature, ils ont consacré quatre hectares de vignes pour la réalisation d'essais de traitements sans produits de synthèse. Pionniers de cette pratique il y a 10 ans, aujourd'hui ils ont généralisé cette philosophie à l'ensemble du domaine.

Nous pouvons ainsi clôturer cette séance et admettre que le Domaine des Crêtes est bien coupable de sa grave infraction, c'est-à-dire de cacher en ces lieux trois des meilleurs vigneronns suisses !

